

Paudex, le 3 juin 2009

USPI INFO n° 16/2009**Economie: les cantons renforcent le Programme Bâtiments de la Fondation Centime Climatique**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les cantons d'Argovie, de Berne, de Fribourg, de Lucerne, de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Vaud, du Valais et de Zurich s'engagent aux côtés de la Fondation Centime Climatique. Le Programme Bâtiments, qui arrive à échéance fin 2009, est conjointement renforcé et élargi. D'une part, les contributions d'encouragement du Programme Bâtiments accordées par projet dans ces cantons sont augmentées d'un pourcentage fixe (100% pour les cantons romands). D'autre part, tous les cantons nommés à l'exception du canton de Vaud encouragent aussi la rénovation de bâtiments chauffés de manière non fossile avec un montant équivalent à celui versé pour la rénovation de bâtiments chauffés de manière fossile.

La collaboration se déroule dans le contexte des moyens à hauteur de 80 millions de francs consentis par le Parlement fédéral pour 2009 dans le cadre de la relance de la conjoncture. La collaboration des cantons avec la Fondation Centime Climatique permet notamment d'utiliser les structures existantes et l'expérience de la Fondation Centime Climatique. De son côté, Genève a son propre programme indépendant baptisé "Chèque énergie 2009".

Aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne le déroulement du dépôt d'une demande concernant un bâtiment situé dans l'un des cantons participants. Toutes les demandes continueront à être examinées par le centre de traitement de la Fondation Centime Climatique. La Fondation Centime Climatique et les cantons envoient chacun de leur côté les confirmations d'encouragement. Comme d'habitude, la mise en chantier des projets ne peut s'effectuer qu'une fois obtenue la confirmation d'encouragement.

En moyenne, les contributions d'encouragement de la Fondation Centime Climatique couvrent environ 15 % des frais d'investissement. Grâce au renfort des cantons, à l'avenir jusqu'à 30 % des investissements pourront être financés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau